

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 NOVEMBRE 2014

Présents : C. LE SAUX, P. LE SAUX, A. LEVÊQUE, D. MORIN, J.-P. LEPOIDEVIN, J.-P. POULIQUEN, C. LANGOUËT, P. WAVRANT, S. MASSOT, H. DESMOIRES, G. DESIAGE
Excusés : M. LAUNAY, R. LE PAGE, P. POITEVIN

Ouverture de la séance à 19h05.

Le Conseil d'Administration est présidé par P. LE SAUX, Président. Chantal LANGOUËT, Secrétaire-Adjointe, en assure le secrétariat.

11 membres du Conseil d'Administration sur 14 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement.

Approbation du compte-rendu du CA du 23 septembre 2014

Le procès-verbal de cette réunion est adopté à l'unanimité des présents. Alain Lévêque se charge d'envoyer le compte-rendu aux Présidents de clubs.

Présentation des nouveaux membres et leurs aspirations (G. Desiage, S. Massot, H. Desmoires, P. Wavrant)

- P. Le Saux, membre du club de Montauban de Bretagne, président du CoDep
- J.-P. Pouliquen, membre du club de Saint Gilles, trésorier du CoDep
- J.-P. Lepoidevin, membre du club de Pleine-Fougères, responsable de la Commission Communication (La Chaîne)
- C. Le Saux, membre du club de Montauban de Bretagne, responsable de la Commission Féminines
- P. Wavrant, membre du club de Bain de Bretagne, nouveau membre
- S. Massot, membre du club de Montfort, nouveau membre
- H. Desmoires, membre du club de Saint Brice en Coglès, nouveau membre
- D. Morin, membre du club de Romillé, responsable des Commissions Jeunes et Formation,
- G. Desiage, président du club de La Chapelle des Fougeretz, nouveau membre
- A. Lévêque, membre de l'ASPTT, secrétaire du CoDep
- C. Langouët, membre individuel, secrétaire-adjointe du CoDep

Salarié : Actuellement, J. Morzadec assure le remplacement de A. Nordez jusqu'au 1^{er} février 2015.

Présentation du fonctionnement du Comité (P. Le Saux)

4 Conseils d'Administration par an : janvier- février, mai- juin, septembre, novembre- décembre.

Emballage de La Chaîne 2 fois par an (juin et décembre).

Préparation des documents de l'AG (octobre).

Chaque Commission est autonome avec son propre budget.

Les frais de déplacement pour les réunions ou autres sont à transmettre au trésorier avec le temps de bénévolat (ne pas oublier de spécifier à quelle Commission cela correspond).

Le CNDS alloue une subvention pour les Féminines, les Jeunes et la Formation.

Les photocopies sont faites de préférence à la Maison des Sports (chaque Commission a un code spécifique).

Il existe des jeux d'étiquettes avec les noms et les adresses des clubs pour les courriers et une machine à affranchir est à disposition.

Les cartouches et les ramettes de papier sont remboursables sur justificatifs si besoin.

Chaque membre du Comité dispose de 2 clés (une pour la Maison des Sports et une pour le bureau).

Chaque membre a également accès à l'Espace Fédéral du site Internet de la FFCT.

Formation du bureau et des Commissions (P. Le Saux)

G. Desiage est volontaire pour s'occuper de la Commission Sécurité à la place de J.-P. Pouliquen.

S. Massot est partant pour la Commission Tourisme avec R. Le Page pour les Randonnées Permanentes notamment et pour la Commission Communication avec J.-P. Lepoidevin pour la relecture et la mise en page de La Chaîne plus spécifiquement.

P. Wavrant se propose au poste de trésorier-adjoint pour seconder J.-P. Pouliquen.

H. Desmoires préfère être simple membre pour cette année.

Bilan AG CoDep (P. Le Saux, A. Lévêque)

Pas de grosse erreur dans l'ensemble. Très bonne journée, très bon repas et bonne participation des clubs.

Une erreur au niveau des votes a été rectifiée par A. Lévêque après comptage.

Pour le futur, il faudrait essayer d'adapter le temps d'intervention de chacun à la réalité. Dommage que le temps d'échange dans la salle ne soit pas plus important !

Veiller à bien commencer dès 14h.

Pour 2015, A. Lévêque contacte le président du club de Janzé.

Site Internet (A. Lévêque)

L'abonnement à l'hébergeur a été repris pour 3 ans pour la somme de 53,64 €.

Le CR de l'AG figure en page d'accueil.

A. Lévêque a relevé quelques statistiques sur un an : 16 821 pages vues, 11 766 consultations uniques.

Événements les plus consultés : CoDep 35, base VTT Saint-Père, base VTT Trémelin, déclaration randonnée, randonnées permanentes, séjour Codep, où pratiquer, féminines, élus.

Point financier (J.-P. Pouliquen)

Actuellement, 5128,19 € sur le compte et 50000 € sur le livret.

Nous sommes en attente du remboursement de la mutuelle pour le congé maternité de A. Nordez et de 5000 € pour la fin de l'intervention de J. Morzadec à Dinard.

Au 27 novembre 2014, nous avons donc un solde positif de 3062,75 €.

Point sur les clubs et les effectifs (A. Lévêque)

A ce jour, 3934 licenciés pour 94 clubs (il y a un an, 4007 licenciés pour 97 clubs). Nous constatons donc une baisse de 3 clubs et 73 licenciés.

Cependant, nous avons 428 nouveaux licenciés (contre 434 il y a un an) et 3506 renouvellements de licences.

Point emploi J. Morzadec et A. Nordez (A. Lévêque et J.-P. Pouliquen)

C. Langouët s'occupe de contacter A. Nordez pour un cadeau de naissance (environ 50 €).

La reprise de A. Nordez aura lieu le 26 janvier 2015, sachant que son congé maternité se termine le 27 décembre et qu'elle solde ses congés dans la foulée.

J. Morzadec travaille jusqu'au 30 janvier. Ensuite, il devrait être reclassé à la base de VTT de Fort-Saint-Père.

Voir pour ses congés.

En décembre, il effectuera le balisage des 9 circuits du pays de Brocéliande.

Il intervient également dans des écoles primaires de Rennes, les Centres de Loisirs de la ville de Rennes et au CREPS de Dinard (formations pour BE Sports Nature) pour un rapport de 17000 € par an pour le Comité + 8000 € du Conseil Général. C'est donc un emploi qui s'autofinance.

Toutefois, on ne sait pas encore si l'intervention de Dinard va être reconduite en 2015.

Le Comité refuse à l'unanimité une prime de fin d'année pour J. Morzadec du fait qu'il n'est là que depuis mai 2014 et qu'il bénéficie d'une prime de précarité.

Dématérialisation des licences et ses conséquences (P. Le Saux)

Les licences peuvent être téléchargées sur Smartphone et peuvent être présentées de cette façon.

Les clubs pourraient emprunter des douchettes-scanners au CoDep (avec versement d'une caution) afin de scanner la liste des licenciés qu'ils pourront télécharger sur le site de la FFCT.

Achats 2015 douchettes et GPS (P. Le Saux)

Les douchettes peuvent être achetées dans le cadre de la Formation pour un coût de 80 à 100 € par douchette.

Le CA se prononce à l'unanimité pour l'achat de 4 douchettes.

Le CA accepte aussi l'achat de 2 GPS prônés par la FFCT, mettant un peu de côté les GPS Garmin.

Bretillienne (P. Le Saux)

Elle se fera tous les 2 ans. Il y aura donc une suspension en 2015 pour une reprise en 2016 et une recherche d'un groupe de clubs VTT et Route pour sa mise en place.

Projets 2015 des Commissions

- **Communication** (J.-P. Lepoidevin)

Il faudrait faire appel aux clubs pour trouver des partenaires supplémentaires pour la pub.

- **Féminines** (C. Le Saux)

Le week-end des 9 et 10 mai 2015 verra le rassemblement des féminines de Bretagne à Mur de Bretagne (organisation Ligue).

- **Formation** (D. Morin)

- D. Morin va reprendre contact avec la personne susceptible de former les féminines à la lecture de cartes, à utiliser Open Runner et un GPS.
- Une formation « PSC1 » est prévue pour le 17 janvier 2015.
- Une formation « animateur » aura lieu les 28 février et 1^{er} mars 2015.
- Les soirées « Mécanique » qui auraient pu avoir lieu après les réponses de clubs à la feuille envoyée n'auront sans doute pas lieu, faute de réponses.
- Une formation « Dirigeant » est toujours à prévoir.

- **Jeunes** (D. Morin)

Une nouvelle formule est mise en place pour le Critérium Route du 14 mars 2015.

Le concours départemental d'Education Routière aura lieu le 7 mars (réponse plus précise de M. de Abreu attendue après entretien avec D. Morin).

- **Sécurité** (J.-P. Pouliquen)

Une réunion va être fixée dans la première quinzaine de décembre entre G. Maurice, G. Desiage et J.-P. Pouliquen pour passer les rênes.

- **Sport, Santé, Solidarité** (P. Le Saux)

Les demandes de test à l'effort sont toujours présentes.

- **Tourisme**

- Les Randofolies auront lieu les 6, 7 et 8 mars 2015 au Parc Expo de Bruz pour pouvoir accueillir le double de personnes (14000) par rapport à Saint Erblon.
- En juin 2015, se tiendra à Nantes le salon Vélocity : il s'agit d'un rassemblement- débats sur l'utilisation du vélo en ville.
- S. Massot a préparé avec R. Le Page une Randonnée Permanente en Ille et Vilaine (La Côte d'Emeraude et la Vallée de la Rance), et une autre à Jersey. Il demande une prise en charge financière du CoDep (environ 500 € pour chacune). Partant du principe déjà acté que le CoDep est 35, la prise en charge de la première est validée à l'unanimité par le CA ; la deuxième pourrait peut-être être prise en charge par la Ligue ou à défaut par le club de Montfort ou la Normandie. Le retour sur investissement se fait sur 4 ou 5 ans.

- **Séjour CoDep**

M. Launay prévoit les circuits pour le séjour 2015.

- **VTT**

- Beaucoup de circuits ont été mis en ligne sur le site « veloefrance » par P. Poitevin et John Morzadec.
- La Trans Bretagne, qui est une partie du PDIPR en Ille et Vilaine n'avance pas beaucoup : le Conseil Général ne bouge pas alors que les dossiers ont été préparés par les différents CoDep.
- Pas de projet particulier pour 2015 car la Verte VTT aurait dû déposer son projet dès juin 2014 ; ce sera donc pour 2016.

Questions diverses

Une mutuelle complémentaire sera obligatoire à partir de 2016 pour les salariés avec une participation de 50% de l'employeur (40 € environ).

Le temps de travail minimum pour un temps partiel est de 24h par semaine sauf s'il s'agit d'un multi-emplois.

Le DIF est modifié en CPF, ce qui veut dire que les formations seront faites en dehors des heures de travail sans que l'employeur soit nécessairement avisé.

Pour les arrêts de travail, la carence est de 3 jours, non payés dans le cadre de la Convention Collective du Sport. Au-delà de 90 jours d'arrêt, il n'y a pas de maintien de salaire par la Prévoyance.

La valeur du point augmente au 1^{er} décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Le Président
Patrick Le Saux

La Secrétaire Adjointe
Chantal Langouët